

Septembre 2011

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

LE 6 DÉCEMBRE – JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Chères consœurs, Chers confrères,

Depuis de nombreuses années, le SCFP est engagé dans la lutte pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Chaque année, nous nous joignons à d'autres Canadiennes et Canadiens pour nous rappeler ce qui s'est produit le 6 décembre 1989, alors que 14 femmes ont été tuées à l'École Polytechnique de Montréal – assassinées simplement parce qu'elles étaient des femmes.

Nous comprenons qu'il est impossible de traiter de la violence faite aux femmes sans reconnaître qu'il existe de nombreux systèmes qui font en sorte qu'il est difficile pour les femmes de se sortir de la violence. Par exemple, beaucoup de femmes au Canada sont pauvres et nous reconnaissons que la pauvreté est une forme de violence structurelle qui rend les femmes plus vulnérables. L'élection d'un gouvernement majoritaire conservateur en mai, cette année, n'est pas de bon augure quand il est question de faire des gains pour l'égalité des femmes. Il y a de nombreux exemples de comment Stephen Harper a mis en œuvre un programme contre les femmes depuis qu'il a été élu pour la première fois en 2006, dont :

- l'annulation des ententes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui auraient amorcé le processus de rendre l'apprentissage et la garde des jeunes enfants plus abordables et accessibles pour les femmes et leurs familles;
- la réduction du financement de Condition féminine Canada et de nombreux autres groupes importants pour la défense de l'égalité des femmes;
- des coupures massives d'emplois au gouvernement fédéral pour la bagatelle de 4 milliards de dollars. Cela affectera des milliers de travailleuses et de travailleurs, particulièrement des femmes qui comptent pour une grande partie du secteur public.

En conséquence, le statut des femmes au Canada s'est détérioré.

- Le Forum économique mondial de 2010 a rapporté que le Canada s'est classé vingtième en matière d'égalité des sexes à l'échelle mondiale, chutant de la quatorzième place qu'il détenait en 2006.
- Les emplois des femmes sont plus instables, à temps partiel et temporaires. Ces emplois « précaires » sont généralement à faible revenu, sans pensions ni autres avantages, et ils sont occupés surtout par des femmes. Les femmes continuent également de subir de la discrimination salariale, un accès inégal à la formation et aux études, une pénurie de logements abordables et un manque de garderies sans but lucratif de qualité.
- Le portrait de la pauvreté des femmes suscite d'autres préoccupations. Selon la Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et les droits de la personne, 52,1 pour cent des mères seules avec des enfants de moins de six ans vivent dans la pauvreté.
- En ce qui a trait aux femmes autochtones et racisées, la situation est encore plus désolante. L'inégalité économique, la discrimination raciale, le harcèlement et la violence sont une réalité constante.

Au cours des 30 dernières années, plus de 500 femmes et fillettes autochtones ont été portées disparues ou ont été retrouvées mortes assassinées dans les collectivités partout au Canada. Le *Projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones* de l'Organisation des Nations Unies (ONU), que le Canada a soutenu,

.../2

PAUL MOIST – National President / Président national CLAUDE GÉNÉREUX – National Secretary-Treasurer / Secrétaire-trésorier national

TOM GRAHAM – FRED HAHN – DANIEL LÉGÈRE – LUCIE LEVASSEUR – BARRY O'NEILL – General Vice-Presidents / Vice-présidents généraux



engage notre gouvernement à reconnaître le droit des Autochtones à avoir une voix active dans les politiques qui les concernent. Le gouvernement a ignoré ce principe lorsqu'il a unilatéralement annulé le financement du projet *Sœurs par l'esprit* de l'Association des femmes autochtones et qu'il a accordé des fonds à d'autres organismes non autochtones, dont la GRC.

Une autre préoccupation importante pour les femmes est le plan de Stephen Harper de supprimer le Registre des armes à feu. Le Programme canadien des armes à feu exige que les propriétaires d'armes à feu détiennent un permis, qu'ils enregistrent leurs armes à feu et qu'ils les remettent sous clef et non chargées. Le Registre des armes à feu a été introduit en réaction aux pressions publiques, particulièrement de la part de militantes, dans le but de renforcer les mesures législatives sur le contrôle des armes d'épaule dans les années qui ont suivi le massacre du 6 décembre 1989 à Montréal. Les armes d'épaule ont été identifiées comme étant une cible efficace : en 1991, un tiers des meurtres de femmes au Canada avaient été commis par les maris de ces femmes qui avaient utilisé leur arme – 88 pour cent étaient des armes d'épaule. Se débarrasser du Registre des armes à feu affaiblira grandement les lois sur le contrôle des armes du Canada et menacera la sécurité publique, particulièrement la sécurité des femmes et des enfants. Ce changement minerait également les engagements internationaux du Canada qui consistent à éliminer la violence faite aux femmes.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis en tentant de voir à ce que les droits des femmes à l'égalité soient renforcés, non pas diminués. Que pouvons-nous faire pour participer à la lutte pour aller de l'avant avec l'égalité et pour éliminer la violence faite aux femmes? Voici quelques idées :

- Participez à des événements locaux commémorant le 6 décembre, dont ceux organisés par des groupes de femmes, des universités et d'autres partenaires de coalition communautaires. Consultez le site Web du Congrès du travail du Canada (CTC) pour obtenir d'autres renseignements sur les activités parrainées par les conseils du travail et les fédérations du travail dans votre région à www.clc-ctc.ca.
- Appuyez diverses campagnes organisées par des organisations qui visent à sensibiliser davantage la population aux taux extrêmement élevés de violence faite aux femmes et aux fillettes autochtones, y compris celles de l'Association des femmes autochtones du Canada (www.nwac.ca), *Stolen Sisters* d'Amnistie internationale (www.amnesty.org), Walk4Justice et KAIROS (www.kairoscanada.org).
- Lorsque la question sera traitée au Parlement, assurez-vous de participer au lobbying visant à conserver le Registre des armes à feu. Consultez www.scfp.ca pour connaître les nouveaux développements.
- Consultez la campagne du ruban blanc, qui a été fondée il y a 20 ans par des militants comme Jack Layton, dont nous avons pleuré le décès prématuré survenu en août. Il s'agit d'un effort international de la part des garçons et des hommes travaillant à mettre un terme à la violence faite aux femmes. Son principe de base est l'importance portée au fait que les hommes et les garçons s'expriment contre toutes les formes de violence faite aux femmes. Au Canada, la campagne a lieu du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) jusqu'au 6 décembre.

Le 6 décembre est une occasion de réaffirmer l'engagement du SCFP face à la lutte élargie pour l'égalité des femmes. Nous continuerons de faire ce qui est nécessaire pour voir à ce que les femmes aient une sécurité économique et sociale afin qu'elles puissent véritablement être en sécurité à la maison, au travail et au sein de nos collectivités.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.

Le président national,



PAUL MOIST

MM/dw*sepb 491

Le secrétaire-trésorier national,



CLAUDE GÉNÉREUX